



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### Procès-Verbal Comité Directeur 7 mars 2020

Lieu : siège de la Fédération Française Motonautique à St Ouen - 93400.

Présents : Jean Pierre BILLET, Yvan COSTA, Jean Marc HUET, Maxime CHADEFFAUD,

Invités présents : Dominique DESHAYES, Frédéric LOUVET.

Absents excusés : Jean Marc VALLEE, Sylvain GREGOIRE, Gérard BEALET, Philippe CARRIER, Benoît SEMENON, Benoît LAPOUGE, Henri CHAUCHET, Francis ROUSSEL.

Absent non excusé :

Début de séance : 10H00

Nous remercions la Fédération Française Motonautique de nous prêter gracieusement cette salle de réunion.

#### Effectifs

Licenciés et clubs 2020 au 07/03/2020 . 706 licenciés et 55 clubs.

Finance : Il reste en banque sur le compte courant 23 035,45 € + 12 000 € sur le compte de réserve obligatoire.  
L'affiliation à l'IMBRA est faite, l'adhésion à la F.F.Motonautique également. Nous attendons la facture de Naviga.

Budget prévisionnel 2020. Nous respectons le budget prévisionnel voté à Angoulême.

Suite aux demandes faites par la commission technique « M », le décodeur Amb est commandé et l'achat d'un télémètre type Golf également.

#### Fonctionnement :

La Fédération Française Motonautique ayant du modifier ses statuts et règlements intérieurs, suite à des demandes du ministère, nous devons également procéder à des retouches.

Projet de modification de la répartition future des O.D. (Organismes Déconcentrés). Il est proposé unanimement par les présents, de redécouper le territoire de la façon qui suit : Les régions Centre ( n° 9) et Centre Est ( n° 3) qui ne comptaient plus que trois clubs pour l'une et deux clubs pour l'autre, seraient réparties de la manière suivante. Les Présidents actuels de ces deux O.D., ayant été consultés, sont favorable à cette réorganisation.

Région Nord-Ouest (n°1) serait rattachée l'Eure et Loire.

Région Est (n°2) seraient rattachées la Côte d'Or et la Saône et Loire.

Région Méditerranée ( n° 3) seraient rattachés l'Ain, la Loire, le Rhône, la Haute Savoie, la Haute Loire, l'Isère, la Savoie, l'Ardèche, la Drôme.

Région Sud-Ouest (n° 5) seraient rattachées le Cantal le Puy de Dôme et l'Allier.

Région Ile de France (n°7) le Loiret, l'Yonne, la Nièvre et le Cher.

Région Bretagne Pays de Loire (n° 8) seraient rattachés les Deux Sèvres, la Vienne, l'Indre, le Loir et Cher, l'Indre et Loire.

Du fait que le nombre des O.D. passe de 7 à 5, deux places au comité directeur se libèrent. Ce ne seront pas 6 mais 8 candidats qui seront élus par les Présidents de clubs lors de la prochaine assemblée générale en janvier 2021. L'appel à candidature pour ces 8 postes se fera après les grandes vacances.

Championnat de France NS 2021 : Il sera organisé à Cestas par le MYCA, le WE de Pentecôte.

Calendrier : Toute demande de modification ou ajout de concours ou manifestation est à envoyer à Philippe CARRIER.

Election des commissions techniques : Il sera fait appel à candidature pour renouveler les quatre commissions techniques, sur le prochain numéro de Message. Ce bulletin dûment rempli sera à envoyer à Jean Pierre BILLET. Les candidats devront posséder une licence « Dirigeant », « Compétition » ou « Juge ». Les électeurs devront posséder une des trois mêmes licences en plus des juniors ayant 16 ans dans l'année.

Le comité directeur de juin validera les listes de manière à permettre les votes et le dépouillement des bulletins-réponses pour l'assemblée générale de janvier 2021.

#### ***Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :***

*FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine*

*Siège social : Fédération Française Motonautique*

*9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA*



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### Commission des juges

Les décisions prises par la commission des juges lors de l'AG à Angoulême, sont applicables, en particulier:

Concernant la demande de juge de M. Jérôme FOURCADE du club de St Nazaire, ce qui a été décidé est: Suite aux recommandations de la commission technique MRC, la commission des juges a décidé de surseoir à cette demande pour une période de un an. Elle réexaminera cette demande lors de la prochaine AG qui se tiendra à Paris. Le comité directeur s'en tient à cette décision.

Rappel des décisions concernant l'organisation d'une compétition comptant pour le Trophée de France 2020 à St Nazaire. L'organisateur, disposant de la liste des juges à jour sur le site de la FFMN, prend contact avec eux. Si aucun d'entre eux n'est disponible, le responsable de la commission technique doit en être avisé. Dans ce cas et à titre tout à fait exceptionnel, un des deux Trophée de France prévus au calendrier 2020, pourra se dérouler. Les résultats seront enregistrés après que trois concurrents aient signé la feuille de résultats.

### Relations avec les autres Fédérations :

Naviga : Jean Marc VALLEE est notre représentant.  
iMBRA : Maxime CHADEFFAUD est notre représentant.  
FFMotonautique : Yvan COSTA est notre représentant.  
UFOLEP : Sylvain GREGOIRE est notre représentant.

Site FFMN : Robert DEMANGEON est le Webmaster, secondé par Gérard BEALET.

### Contenu du prochain MESSAGE:

Edito : JP Billet  
« NS » : Présentation CF à Montauigu et article sur JB Chartier  
« S », « M » et « Mrc » : Présentation des divers championnats  
Fiche candidature et explication vote aux commissions techniques.  
Tous les articles sont à envoyer à Jean Marc VALLEE, qui, après corrections, les enverra à Serge RAYNAL, pour mise en page.

Commandes de médailles pour les Championnats de France: Les organisateurs des championnats de France **qui le souhaitent**, peuvent contacter Jean Claude CAUTY, qui se chargera de commander les médailles.

Organisation de l'assemblée générale 2021. La demande de réservation de la salle est faite. Attente de réponse.

Prochaines réunions des comités directeur: Samedi 6 juin et samedi 10 octobre, toutes deux au siège de la F.F.Motonautique. Frédéric LOUVET, Dominique DESHAYES et Benoît LAPOUGE y seront invité.  
Nous pensons organiser le CD de juin en vidéo-conférence.

Fin de séance: 14h30

**Le Président FFMN**

**Jean Pierre BILLET**

**Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :**  
FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine  
Siège social : Fédération Française Motonautique  
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN  
Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA  
Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA